

Conseil Municipal du 24 janvier 2015 à 9 H 00.

Compte rendu

Présents : R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, H. GRISEY, M. HAMELIN, A. ISBLED, M. KROMER, M.A. MANIER, J. PETITJEAN, C. PHILIPPON, S. SANNER.

Excusés : E. BAHY procuration à L. GOTTI, J.P. GRUEBER procuration à J. PETITJEAN, A. ISBLED procuration à R. BAZIN, G. GUYON Maire Honoraire.

Secrétaire de séance : Michel KROMER

Monsieur René BAZIN, sollicite l'ajout d'une question à l'ordre du jour qui est acceptée à l'unanimité : mutualisation des services.

Délibération n°1/2015

1. **Désignation secrétaire de séance** : Monsieur Michel KROMER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Délibération n°2/2015

2. **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2014.

Remarques : affichage du compte rendu et de la convocation dans les tableaux.

Délibération n°3/2015

3. **Bénéficiaire vente de bois 2015** : Le Conseil Municipal confirme, à l'unanimité, la désignation de Monsieur Thierry GINTER comme attributaire des coupes de bois 2014-2015 de la Commune d'Etueffont dans le cadre du contrat signé.

Délibération n°4/2015

4. **Remboursement à un administré** : Lors du déneigement communal, le véhicule d'un particulier a été endommagé par un morceau de ferraille issu d'une barre d'eau arrachée par le chasse neige. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, de rembourser à cet administré la somme de 20 € correspond à la réparation de son pneu.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil qu'il est nécessaire d'acheter une lame de déneigement bi-raclage (caoutchouc et fer) très utile pour les chemins de bois. Les devis varient entre 8 800 € à 12 000 € HT mais un troisième devis est en attente. Les silentbloks seront réparés sur l'ancienne lame.

Délibération n°5/2015

5. **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien** :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la délibération communautaire modifiant les statuts de la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien à savoir :

- la suppression de mentions pour la composition du bureau et la représentation des communes au sein du conseil communautaire.

- la suppression de la mention de périodicité des contrôles de bon fonctionnement et la possibilité pour la Communauté de Communes d'agir vis-à-vis de l'agence de l'eau pour favoriser la réhabilitation des filières d'assainissement autonome.

6. **Mutualisation des services** :

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le rapport de mutualisation (document joint) émanant de la Communauté de Commune et présenté par Monsieur le Maire.

Délibération n° 6/2015

Monsieur Le Maire rappelle que la Commune d'Etueffont participe au groupement de commande pour la peinture au sol ainsi que pour le point à temps et met à disposition des employés communaux à la Communauté de Communes pour effectuer le ménage dans les écoles, pour organiser le marché du Terroir, pour le déneigement et pour le chargement du silo plaquettes.

En 2016, prévision d'un regroupement pour l'achat de matériel de reprographie.

7. **Décisions** :

- **Décision 9/2014** : Transfert de crédits (25 000 €) pour la maison médicale.

- **Décision 10/2014** : Transfert de crédits (5 000 €) frais d'architecte de la maison médicale.

- **Décision 11/2014** : acquisitions de 6 ordinateurs auprès de la société SIGEC (7 524 €).
- **Décision 12/2014** : Tarifs déneigements 2014/2015 pour les particuliers.
- **Décision 13/2014** : résiliation au 1^{er} décembre 2014 d'un bail de location d'un appartement au 2b Grande Rue avec remboursement du dépôt de garanties.
- **Décision 14/2014** : modification budgétaire avec une nouvelle recette en investissement (subvention de l'Etat de 15 029, 59 €) : aménagement d'un espace pédagogique.
- **Décision 15/2014** : transfert de crédits pour augmenter les crédits relatifs aux travaux en régie (15 000 €) : logement école maternelle.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Commune percevra la somme de 37512, 05 € au titre de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de mutations de l'année 2013, répartition 2014, pour les communes de moins de 5 000 habitants.

8. Questions diverses

8.1 – Inscription nouvelle commission sécurité routière, routes et plan de sauvegarde.

8.2 – Un bilan définitif des subventions aux associations sera distribué à chaque conseiller. Une réunion pour décider des critères d'attribution 2015 sera programmée avant le budget.

8.3 – Une réunion aura lieu dans la salle du 1000 clubs avec les associations afin de connaître leurs demandes concernant la future maison des services et les problèmes de locaux durant les travaux.

8.4 – Dégradation des trottoirs Rue de Rougemont (en sable donc plus fragile que l'enrobé) suite notamment à la circulation de la voiture du facteur et cheminement en sable Route d'Eloie (souvent inondé) : engagement d'une réflexion. Egalement Rue de Rougemont : problème d'eau stagnante lors de fortes pluies le long des trottoirs.

8.5 – Budget Primitif (Débat d'orientation Budgétaire) : un ou deux réunions de travail du Conseil Municipal seront consacrées à l'élaboration du budget primitif.

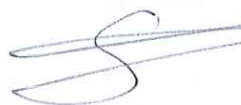
8.6 – Commission travaux : demande d'élaboration et de développement de programmes pluriannuels et de prospectives en plus des projets importants prévus en 2015.

8.7 – PLU (incorporer Grenelle 1 et 2) : concernant les problèmes liés à l'accessibilité dans les lieux publics, un plan de travail avec échéancier doit être élaboré et fourni avant fin septembre 2015.

8.8 – Informations :

- Un devis concernant l'installation d'un coffret électrique pour le Marché du Terroir est en cours.
- **Film** :
« Cartooning for Peace, fantassins de la démocratie », cf Charlie Hebdo sera diffusé au cinéma des quais début février 2015.

Le Maire,


René BAZIN.

